Pyrénées Audoises
Communauté de Communes

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
MARDI 17 OCTOBRE 2017 A 17 HEURES

La commission de la CLECT s'est **réunie le Mardi 17 octobre 2017** à 17 heures au siège de la communauté de communes 1 avenue François Mitterrand à Quillan

Date de la convocation : le 26 septembre 2017

Ordre du jour :

- **Election du nouveau président de la CLECT**
- **Définition de la méthode d'évaluation des charges transférées**
- **Calendrier prévisionnel**

Etaient Présents les représentants des communes d'Artigues, Axat, Belcaire, Belfort sur Rébenty, Belvianes et Cavirac, Belvis, Campagna de Sault, Campagne sur Aude, Chalabre, Counozouls, Escouloubre, Espéraza, Fontanes de Sault, Gincla, Ginoles, Granes, Le Bousquet, Le Clat, Mazuby, Montfort sur Boulzane, Puivert, Quillan, Quirbajou, Rivel, Roquefeuil, Salvezines, Saint Benoit, Saint Ferriol, Saint Julia de Bec, Saint Louis et Parahou, Saint Martin Lys, Saint Colombe sur Guette, Sainte Colombe sur l'Hers, Villefort. **Soit 34 délégués**

Secrétaire de séance :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes informe de la démission de Mme FREU Francoise, Présidente de la CLECT.

Il est donc nécessaire de procéder à la réélection du Président de la CLECT.

Candidat(s) à la Présidence : Francine AICART

Mme AICART est élue Présidente de la CLECT à l'unanimité.

Présentation du Cadre Légal de la CLECT par Mme ISABAL du bureau d'étude BST.

Cf. document en pièce jointe

Ordre du jour et Calendrier Prévisionnel de la prochaine CLECT

Révision du rapport de la CLECT 2015

Adoption du rapport de la CLECT 2016

La prochaine réunion aura lieu le 30 novembre 2017 à 17 heures au siège de la communauté de communes à Quillan.

Mme La Présidente rappelle l'importance de la CLECT et la nécessité de la présence de chaque représentant.

La séance est levée à 17h45

Le Président
De la communauté de communes
Francis SAVY

La Présidente
de la CLECT
Francine AICART